

des anciens combattants que la loi serait révisée, que la situation des anciens combattants faisait l'objet d'une étude très sérieuse et que des mesures seraient prises à la présente session du Parlement.

L'hon. M. Brooks: Aucune déclaration du genre n'a été faite.

M. Winch: Eh bien, à mon avis, le ministre est complètement revenu sur une chose qu'il a très clairement déclarée au comité l'an dernier. Je renvoie le ministre à sa propre déclaration qu'il trouvera dans le compte rendu des délibérations.

L'hon. M. Brooks: Je me rappelle ce que j'ai dit, monsieur le président, et je le répéterai à l'honorable député. J'ai dit que cette année, nous nous proposons d'étudier la loi sur les pensions, tout comme beaucoup de gens dans cette Chambre se proposaient de faire beaucoup de choses. Cependant, la chose n'a pas été possible. Par exemple, l'opposition se proposait d'être au pouvoir en ce moment. Elle n'a pas réussi en 1957.

M. Winch: Voilà une observation bien brillante de la part du ministre. Eh bien, je puis me tromper, mais je ne pense pas que toute la Légion canadienne, l'armée et la marine aient pu se méprendre sur ce qui a été dit et sur ce qu'ils attendent du ministre en ce moment.

Les crédits dont nous sommes saisis portent sur le commerce, le chômage, les pensions, la sécurité pour tous, et ainsi de suite. Jusqu'ici, nous n'avons rien obtenu du gouvernement. La motion dont le comité est saisi fournit aux honorables députés une excellente occasion d'exercer leur pouvoir de voter ou de refuser des fonds. Elle fournit au gouvernement l'occasion d'expliquer les éléments de son programme administratif, de répondre aux questions et aux griefs qui sont exposés par les députés du peuple.

Par conséquent, monsieur le président, nous vous sommes reconnaissants d'avoir déclaré cet amendement recevable et de permettre un débat sur tous les aspects des dépenses du gouvernement. Nous nous attendons que les députés conservateurs qui papotent tant au sujet des droits du Parlement et au sujet des droits des députés, voient à maintenir ces droits, même s'ils ont été un peu piétinés jusqu'à maintenant. Parce que j'ai siégé avec beaucoup des députés conservateurs lorsqu'ils étaient de ce côté-ci de la Chambre, je leur demande s'ils cesseront d'agir en chrétiens seulement le dimanche pour agir en chrétiens sept jours par semaine.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, la Chambre est saisie de l'amendement que l'honorable député de Laurier a proposé. C'est un amendement tendant à réduire de

\$10,000 les crédits provisoires que le ministre demande. Je tiens à établir bien clairement que je n'ai pas l'intention de parler de ces \$10,000, car, comme l'ont dit les honorables députés d'Assiniboia et d'Essex-Est, il s'agit d'un moyen traditionnel de permettre à l'opposition, ou même à des députés qui appuient normalement le gouvernement, s'ils ont le moindre courage et la moindre indépendance, de s'opposer à la façon d'agir du gouvernement.

Je tiens à m'élever contre la façon dont le gouvernement s'est occupé de l'un des problèmes les plus urgents, et à vrai dire, à mon avis et de l'avis, je crois, de quiconque siège de ce côté-ci de la Chambre, du problème national le plus urgent, à l'heure actuelle au Canada, comme l'ont souligné hier les communiqués qui ont été publiés avec une extrême hésitation, et qui sont publiés chaque mois avec la plus extrême prudence par le gouvernement.

Or, monsieur, ce contre quoi il y a lieu de s'élever avec le plus de vigueur, je crois, c'est le fait que le gouvernement, non seulement n'a pas de programme pour régler ce problème, mais qu'il prétend ignorer l'existence même du problème. Non seulement prétend-il que le problème n'existe pas, mais il recourt à tous les moyens de propagande dont il dispose en dehors de la Chambre;—et je souligne "en dehors de la Chambre". Il ne se préoccupe même pas de participer aux délibérations de la Chambre et d'y exposer ses vues, mais il s'adresse ailleurs qu'à la Chambre pour exprimer des vues qui ne concordent pas avec les faits. L'exemple le plus récent que nous ayons de ce genre de choses, bien entendu, a été le spectacle incroyable qu'a donné l'autre soir le ministre du Commerce, et j'espère que les Canadiens qui ont un téléviseur n'ont pas manqué cela. C'était un spectacle que nous, de ce côté-ci de la Chambre, serions heureux de payer pour qu'on le présente de nouveau à la population canadienne pour sa gouverne, car elle y verrait la preuve tangible de la manière dont le gouvernement actuel aborde les problèmes de notre pays et le genre de considération dont le présent gouvernement se contente au sujet de ces problèmes.

Il y a une chose en particulier que je tiens à signaler, et j'ai posé hier une question à ce sujet. Quand le ministre a fait son exposé avant-hier soir, je lui ai demandé s'il était au courant de la déclaration que son ministère allait communiquer hier matin. J'ai une copie dactylographiée des mots qu'il a employés lors de l'émission "Press Conference" et voici ce qu'il a dit aux Canadiens...

M. Pallett: La déclaration était tout à fait exacte.